



HONORAIRES PROPRIETAIRE (à compter du 20 Avril 2019)

<u>MISE EN LOCATION APPARTEMENT / MAISON</u>	
(Calculés sur le loyer annuel hors taxes et hors charges)	
Montant du loyer :	Frais d'entremise et de négociation, de visite, de constitution du dossier, de rédaction de bail et d'états des lieux :
De 0 € à 1000 €	10% TTC
De 1001 € à 2000 €	8% TTC
De 2001 € à 3000 €	7.75% TTC
+ de 3000 €	7.25% TTC
<u>MISE EN LOCATION BOX / PARKING / REMISE</u>	
Frais d'entremise et de négociation, de visite, de constitution du dossier, de rédaction de bail et d'états des lieux :	300.00 € TTC
<u>GESTION LOCATIVE</u>	
(Compte-rendu de gérance mensuel)	
Montant du loyer	Frais de gestion (Calculés sur le total des sommes encaissées)
De 0 € à 1200 €	8.40 % TTC
A partir de 1201 €	7.20 % TTC
<u>ASSURANCE LOYERS IMPAYES</u>	
2.5 % TTC sur loyer + charges	
<u>PRESTATIONS PARTICULIERES (à la charge du bailleur)</u>	
Traitement de toute demande de subvention :	75 € TTC / heure
Suivi dossier dégât des eaux et représentation aux expertises :	75 € TTC / heure
Honoraires sur travaux locatifs :	3.60% TTC du montant TTC des travaux gérés avec un minimum de 80 €/chantier
Edition annuelle destinée à l'établissement des déclarations de revenus :	40 € TTC
Représentation aux Assemblées Générales :	75 € TTC / heure
Restitution dossier résiliation de mandat	250.00 €



HONORAIRES LOCATAIRE (à compter du 20 Avril 2019)

APPARTEMENT / MAISON			
<i>Conforme à la loi ALUR - Montant maximum ne pouvant être supérieur aux honoraires facturés au propriétaire</i>	FRAIS DE VISITE, CONSTITUTION DOSSIER, REDACTION DU BAIL	ETAT DES LIEUX D'ENTREE	TOTAL
ZONES TRES TENDUES	12 € /M ²	3 € /M ²	15 € /M²
ZONES TENDUES	10 € /M ²	3 € /M ²	13 € /M²
RESTE DU TERRITOIRE	8 € /M ²	3 € /M ²	11 € /M²

BOX / PARKING / REMISE	
Frais d'entremise et de négociation, de visite, de constitution du dossier, de rédaction de bail et d'états des lieux.	300.00 € TTC

LOCAL COMMERCIAL	
HONORAIRES DE REDACTION D'ACTE (à la charge du preneur)	
Rédaction bail commercial	924.60 € TTC + 0.6% TTC du loyer annuel x 9 ans
Avenant de révision triennale	600.00 € TTC
Cession de fonds de commerce Cession de droit au bail	Prix de cession : De 50 000 € à 60 000 € = 6.96% TTC De 60 000 € à 70 000 € = 6% TTC > à 70 000 € = 5.4% TTC Avec un minimum de 2 500.00 €
COMMISSION AGENCE (à la charge du preneur)	
12% TTC du loyer annuel	

FRAIS DE TRAITEMENTS BANCAIRES/IMPAYES
17.50 € TTC